

## **Déclaration sur la situation limite de l'État de Droit en Catalogne** **Les droits fondamentaux des citoyens ne sont pas négociables**

Barcelone, le 4 novembre 2022

Le sentiment d'abandon et d'impuissance qu'éprouvent de plus en plus de citoyens non nationalistes en Catalogne, nous oblige à réfléchir en profondeur sur la situation actuelle de l'État de droit dans cette Communauté et à examiner les causes qui nous y ont conduits.

Dans toute démocratie pleine et entière, les pouvoirs publics sont les premiers à être obligés à se conformer aux lois et aux décisions des tribunaux sans que le pouvoir judiciaire ait besoin de recourir à la coercition pour faire respecter ce qui est jugé. Il s'agit non seulement d'un impératif juridique, mais aussi et surtout d'un impératif d'exemplarité. Il ne peut y avoir d'État de droit si ce sont les pouvoirs publics eux-mêmes qui encouragent la violation de la loi et la désobéissance aux décisions judiciaires.

La structure territoriale actuelle de l'Espagne, l'un des États les plus décentralisés au monde, requiert nécessairement la loyauté des différents pouvoirs publics dans le cadre de l'ordre constitutionnel, pour son bon fonctionnement. Le gouvernement régional catalan agit avec une déloyauté absolue depuis des décennies, ce qui, ces dernières années, a conduit à une rébellion ouverte. Par conséquent, il est absolument nécessaire de prendre du recul et de rappeler que les mécanismes de coercition constitutionnelle sont des instruments normaux dans tout système juridique et absolument nécessaires à la sauvegarde de l'État de droit lui-même.

Les droits fondamentaux des citoyens ne sont pas négociables et doivent constituer la limite au concept de souveraineté populaire. En aucun cas, cette dernière ne peut aller dans le sens de la violation des droits fondamentaux dans d'éventuelles majorités parlementaires; et encore moins dans des concepts dangereusement populistes comme la «volonté du peuple».

À l'heure actuelle, la Catalogne se trouve dans une situation extrême, car au mépris et à la rébellion du régime nationaliste, il faut ajouter l'abandon manifeste de ses responsabilités par le gouvernement espagnol, ce qui permet l'entrée en vigueur de réglementations autonomiques ouvertement contraires au cadre juridique existant et à l'ordre constitutionnel - telles que celles émises dans le seul but d'entraver le respect d'une décision de justice définitive -, sans pouvoir activer les mécanismes disponibles pour prévenir de tels abus.

Ainsi, le Gouvernement de la Nation lui-même non seulement remet en cause l'action des Tribunaux mais contribue à la faillite de l'ordre constitutionnel et ce qui est encore plus grave, laisse les citoyens de Catalogne pratiquement sans défense eux qui souhaitent récupérer la protection juridique effective de leurs droits fondamentaux.

Si l'on ajoute à cela que depuis la Transition, les gouvernements nationaux successifs ont fait des concessions peu justifiables aux partis nationalistes, sans autre objectif que d'accéder au pouvoir ou de le conserver, on partage la lassitude de plus en plus de citoyens catalans qui voient à quel point leurs droits deviennent une monnaie d'échange dans l'ingénierie des majorités parlementaires.

Cela fait des années que Societat Civil Catalana exige la nécessaire neutralité des institutions catalanes, ainsi que des médias publics et du système éducatif, qui ne peuvent en aucun cas devenir des outils d'endoctrinement au service du pouvoir.

Nous nous sentons obligés, aujourd'hui, de lancer un appel aux citoyens et aux partis politiques, en Catalogne et dans l'ensemble de l'Espagne, afin qu'ils prennent conscience que ce qui est en jeu en Catalogne en ce moment, au-delà des idéologies spécifiques et légitimes de chacun, c'est la persistance de l'État de Droit.